

Le 5 avril 2018

XB/LH/AB/C- 2018 - 087

Monsieur Frédéric HAY

Président de l'Association d'Aide de Défense
Homosexuelle pour l'Égalité des Orientations
Sexuelles (ADHEOS)
Maisons des Associations
31 rue du Cormier
17100 SAINTES

Cher

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 4 avril 2018 par lequel vous souhaitez participer à la prochaine cérémonie commémorative de la Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation qui aura lieu le 29 avril prochain à 11H00 au monument des Déportés, avenue de Lattre de Tassigny à Angoulême.

Je tiens à vous rappeler les termes de ma dernière correspondance et de ceux de Monsieur le Préfet pour vous confirmer que les cérémonies officielles sont des manifestations publiques auxquelles toute personne est invitée à assister pour honorer, avec respect, la mémoire des disparus.

Les membres de votre association, comme vous-même, peuvent donc librement venir et s'associer au recueillement, y compris par le dépôt d'une gerbe. Dans ce cas, il vous appartient de contacter le service protocole de la mairie (Tél : 05 45 38 70 59 ou 05 45 38 93 97).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Xavier BONNEFONT